

ANNEXE 1**MODIFICATIONS AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS, DE PRÉSIDENT ET DE VICE-PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE SUIVI CANADIAN MALARTIC
EXERCICE 2014-2015****1. Présidence du CSCM**

Au cours du mois de décembre 2014, M. Michel Gilbert a démissionné du poste de président du CSCM. Un comité d'élection a donc été formé afin de voir à sa succession. En date du 21 février 2015, ce comité a suggéré la nomination de M. Richard Voyer suite à un processus de sélection. Le 26 février 2015, le CA a adopté une résolution nommant Richard Voyer président du CSCM.

RÉSOLUTION 04-CSCM-15

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'élection de nommer monsieur Richard Voyer à titre de président du Comité de suivi Canadian Malartic ;

Sur proposition de Robert Paquin appuyée par Mariette Brassard,

Il est proposé que le Comité de suivi Canadian Malartic

APPROUVE la nomination de monsieur Richard Voyer à titre de président du Comité de suivi Canadian Malartic pour un mandat de deux ans qui débutera officiellement le 11 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité.

2. Représentant du secteur minier qui ne provient pas de la Corporation minière Canadian Malartic

Suite à la démission de Michel Gilbert à titre d'administrateur, le CA du CSCM a adopté une résolution nommant M. Frédéric Gauthier au poste de représentant du secteur minier qui ne provient pas de la Corporation minière Canadian Malartic. Cette nomination a eu lieu en date du 26 février 2015.

RÉSOLUTION 04-CSCM-15

CONSIDÉRANT le bagage académique et professionnel de monsieur Frédéric Gauthier dans le domaine de l'environnement minier et du développement durable ;

Sur proposition de Johanne Bilodeau appuyée par Mariette Brassard,

Il est proposé que le Comité de suivi Canadian Malartic

APPROUVE la nomination de monsieur Frédéric Gauthier à titre d'administrateur représentant du domaine minier au sein du Comité de suivi Canadian Malartic pour un mandat de deux ans qui débutera officiellement le 11 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

3. Résident de la ville de Malartic (dans un rayon de 7 km entourant le site minier)

Entre le 7 et le 9 avril 2015, le CSCM a tenu des élections pour combler deux postes d'administrateur. Quatre (4) membres ont soumis leur candidature et quatre-vingt-treize (93) membres se sont déplacés pour venir exprimer leur droit de vote. Les candidats élus sont Mme Mariette Brassard et M. Jaques Saucier. Dans le cas de Mme Brassard, il s'agit d'un renouvellement de mandat.

ANNEXE 1

4. Vice-présidence du CSCM

En date du 24 avril 2015, le CA du CSCM a nommé M. Robert Paquin au poste de vice-président. Il s'agissait de la première fois que le CSCM nommait un vice-président.

RÉSOLUTION 04-CSCM-15

CONSIDÉRANT l'expérience de Robert Paquin au sein de différents conseil d'administration ainsi que sa connaissance des enjeux liés aux opérations de Mine Canadian Malartic à Malartic ;

Sur proposition de Mariette Brassard appuyée par Frédéric Gauthier,

Il est proposé que le Comité de suivi Canadian Malartic

APPROUVE la nomination de monsieur Robert Paquin à titre de vice-président du Comité de suivi Canadian Malartic et ce jusqu'à la fin de son mandat à titre d'administrateur représentant du milieu communautaire de Malartic.

Adoptée à l'unanimité.

5. Représentant de l'une des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

Suite à la démission de M. Richard Voyer, le CA a nommé M. Robert Paquin au poste de représentant de l'une des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette nomination a eu lieu en date du 10 juin 2015.

RÉSOLUTION 09-CSCM-15

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'administrateur « représentant de l'une des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue » depuis le départ de M. Richard Voyer en avril 2015;

CONSIDÉRANT qu'il est possible pour le conseil d'administration, selon les règlements généraux en vigueur, de nommer un administrateur qui complètera le mandat de M. Richard Voyer dont le terme est prévu en mars 2017 ;

Il est proposé par Mariette Brassard que le Comité de suivi Canadian Malartic

APPROUVE la nomination de M. Robert Paquin au poste de représentant de l'une des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue ;

Cette nomination est approuvée à l'unanimité.

6. Représentant du milieu sociocommunautaire de Malartic ou d'un organisme régionale en environnement

Suite à la nomination de M. Robert Paquin au poste de représentant de l'une des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, le CA a nommé Mme Judith Sénéchal au poste de représentante d'un organisme sociocommunautaire de Malartic ou d'un organisme régional en environnement. Cette nomination a eu lieu en date du 10 juin 2015.

RÉSOLUTION 12-CSCM-15

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'administrateur « Un (1) représentant du milieu sociocommunautaire de Malartic ou d'un organisme régional en environnement »;

ANNEXE 1

CONSIDÉRANT l'intérêt exprimé par Mme Judith Sénéchal, directrice générale de l'Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie, pour occuper un poste d'administratrice ;
Il est proposé par Jacques Saucier que le Comité de suivi Canadian Malartic
APPROUVE la nomination de Judith Sénéchal, à titre d'administratrice représentante d'un organisme régional en environnement ;

Cette nomination est approuvée à l'unanimité.

7. Présidence du CSCM

Suite à la démission de M. Richard Voyer, le CA a nommé M. Robert Paquin au poste de président du CSCM. Cette nomination a eu lieu en date du 10 juin 2015.

RÉSOLUTION 13-CSCM-15 (adoptée le 10 juin 2015)

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'officier « président » depuis le départ de M. Richard Voyer en avril 2015;

CONSIDÉRANT qu'il est possible pour le conseil d'administration, selon les règlements généraux en vigueur, de nommer un administrateur qui complétera le mandat de présidence lorsqu'un administrateur quitte ce poste en cours de mandat ;

Il est proposé par Johanne Bilodeau que le Comité de suivi Canadian Malartic

APPROUVE la nomination de Robert Paquin à titre de président du Comité de suivi Canadian Malartic ;

Cette nomination est approuvée à l'unanimité.

8. Vice-présidence du CSCM

Suite à la nomination de M. Robert Paquin au poste de président, le CA a nommé M. Vincent Rousson au poste de vice-président du CSCM. Cette nomination a eu lieu en date du 10 juin 2015.

RÉSOLUTION 14-CSCM-15 (adoptée le 10 juin 2015)

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'officier « vice-président » suivant la nomination de M. Robert Paquin au poste d'officier président;

Il est proposé par Frédéric Gauthier que le Comité de suivi Canadian Malartic

APPROUVE la nomination de Vincent Rousson à titre de vice-président du Comité de suivi Canadian Malartic;

Cette nomination est approuvée à l'unanimité.